



Le Bourg, 12360 Mélagues
Tél: 0565995303
mardi 10h à 14h
samedi 15h à 17h
mairie@melagues.fr
www.melagues.fr



Horaires
mardi 8h – 14h
jeudi 8h – 14h
Tél: 0565995410
mairie.melagues@orange.fr



Hendrik & Dorine Brakel
Cartayrade – Rials
12360 Mélagues
0685362074 ou 0608312424
info@cartayrade.com
www.cartayrade.eu



Sylvie et Jean-Louis Rivemale
Brioges, 12360 Mélagues
tél: 0982123996
Port: 0687250205 - 0683060896
volaillesdebrioges@orange.fr

Salut de circonstance à une personnalité oubliée

J'entreprends la rédaction de ce journal le dimanche 27 octobre, le matin du jour où nous revenons à l'heure traditionnelle, laquelle, ne l'oublions pas, est en avance d'une heure sur le soleil.

C'est l'occasion (elles sont fort rares dans l'année) d'adresser un petit salut à Valéry Giscard d'Estaing, dont plus personne ne se souvient. Cependant, il est parvenu à pérenniser cette monumentale sottise, dont Jean Briane n'est plus là pour faire mention. Bien peu de témoins survivants de l'occupation des années quarante sont encore en vie, pour se remémorer cette « heure allemande » imposée par Vichy, car « le soleil se lève à l'est », et le nazisme vainqueur y prospérait. L'Europe, ces années-ci, avait montré quelques velléités de supprimer cette anomalie. Mais il semble que l'urgence soit moins prégnante. Et je rappelle que c'est un émetteur radio situé à Francfort qui pilote pendules, montres et réveils connectés. Encore aujourd'hui, alors que « l'amitié » franco-allemande n'est plus ce qu'elle était du temps de Giscard et du chancelier Schmidt. « *Le temps s'en va, le temps s'en va, Madame* », mais nos inconséquences nous font cortège !

La météo du mois

« *Octobre, soir de pluie* » dit le poète. Mais la pluie a été présente un jour sur deux, avec, en particulier, deux « épisodes cévenols ». Le premier, vers le milieu du mois assumait, sur la carte de France, la forme d'un T majuscule à l'envers, avec une base de Biarritz à Nice, et un centre rétréci, de l'Aude au Pas-de-Calais, soumis à des pluies abondantes qui ont fait déborder des cours d'eau déjà saturés. Le second a pris naissance le jeudi 25 dans l'après-midi, s'est densifié le reste de la journée, et s'est violemment éclaté dans la nuit, puis le vendredi. Le samedi n'a pas apporté l'apaisement, même si, peu à peu, l'intensité s'est réduite. Il a fallu attendre aujourd'hui dimanche pour que le vent se calme, et que le soleil consente timidement à se montrer. Mais les nuages sont encore épais, et un calme trompeur est en train de s'installer. La nuit et la journée de demain seront toujours instables et pluvieuses. Tout compte fait, nous avons déjà reçu environ 300 millimètres. Et ce matin, j'ai vu couler à nouveau des sources abondantes, qui n'avaient pas reparu depuis 2 ans. Par endroits, les champs récemment labourés et semés ont recouvert les routes d'une épaisse couche de terre instable. Rien à voir avec le « ruissellement » macronien, qui ne s'est guère manifesté en faveur de nos compatriotes les plus modestes.

Notre doyenne n'est plus là

Yolaine VAYSSIERES (née AZAÏS), âgée de 92 ans, est décédée en fin de semaine dernière. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Mélagues le mercredi 23 octobre à 14 h 30. Sa dépouille a rejoint, dans la tombe familiale, celle de son mari François, décédé depuis une trentaine d'années.

Yolaine était l'une des mémoires vivantes de la commune. Depuis son veuvage, elle avait quitté Saint-Affrique pour revenir habiter sa maison de famille au village. Sa vie était active et paisible, entre son jardin, ses visiteurs amis et réguliers, ses lectures et la composition de ses poèmes, parmi lesquels celui que vous trouverez en fin de journal, consacré à son village.

Elle avait été mon adjointe à la mairie, au cours de la mandature 1995-2001 et n'avait pas souhaité reprendre du service. Ce que je compris, tout en le regrettant. Car elle avait le sens du service public.

L'âge venant, elle ne pouvait plus rester seule. Elle entra dans un EHPAD de Lozère, à quelques kilomètres du village de résidence de son fils Jean-François et de sa belle-fille Miquelina. Il y a quelques mois, elle fut hospitalisée à Florac, pour la mise en place d'un stimulateur cardiaque. Elle avait assez bien supporté l'opération et s'en était remise. Son décès a été paisible, rapide et sans souffrance. Elle a rejoint son mari dans l'univers de la paix éternelle, qu'elle avait toujours rêvé de partager. Requiescat ! Son rêve est exaucé.

L'hôpital fantôme

Il y a vraiment de quoi être inquiet et désorienté devant l'évolution – ou plutôt la stagnation – de ce qui fut, un temps, l'« hôpital médian » de Millau – St-Affrique. Devenu « hôpital commun », du fait de l'entente contre nature du maire de St-Affrique, lequel a trahi sa ville en s'alliant à la maire de Millau (celle-ci se disant « socialiste » et celui-là se proclamant « de droite »). Le futur hôpital, s'il voit le jour, sera le nouvel hôpital de Millau, dont l'emplacement présumé est tout proche. Présumé, car, en dépit des annonces répétitives, on ne voit rien sortir de terre. Et le préfet de l'Aveyron, dans la presse du 31 Juillet, a pris soin de nous prévenir que les subventions de l'Etat seraient réduites à la portion congrue. J'ai bien peur qu'il ait raison !

En attendant, nos deux hôpitaux de proximité ne cessent de se voir déshabiller. L'une des plus récentes restrictions du service public de la santé est la fermeture programmée des urgences de St-Affrique. Selon le jour et l'heure, le service est devenu aléatoire. Le résultat de cette politique concertée d'abandon du territoire, c'est que nous sommes en train, contraints et forcés, de nous diriger vers les hôpitaux ou cliniques de Béziers, Montpellier ou Albi.

Nos hôpitaux, pourtant, n'ont pas démerité. Celui de St-Affrique drainait encore une majorité d'habitants du Sud-Aveyron, et sa maternité était renommée pour sa sécurité. Celui de Millau attirait une partie des habitants du sud de la Lozère, pour lesquels il était le véritable hôpital de proximité. Bien joué, mesdames et messieurs les élus ! Vous avez prêté le flanc, comme des moutons disciplinés, à des « promesses » que l'état des finances publiques risque bien de rendre caduques. Comme si l'Etat macronien ne nous avait pas encore instruits sur la fragilité de sa parole. *Vae victis* (malheur aux vaincus) ! Mais c'est le peuple de notre région qui en subit les douloureuses conséquences. La responsabilité de nos élus, prêts à abandonner tous les combats, est immense. Lors des prochaines élections, nous n'aurons plus le choix qu'entre le vote blanc et le bulletin du Front national ! (oui, je dis bien « Le Front », car il m'est impossible de qualifier de « rassemblement » un conglomérat qui divise la France autant que dans les années 30).

L'EHPAD de Brusque

D'abord, faisons le point. En ce moment, nous en sommes au degré zéro. Ne perdons pas encore un temps précieux à interroger le passé, les responsabilités des uns et des autres. Nous sommes *Tous* responsables. Certains, de ne pas avoir agi, d'autres, de ne pas y avoir cru. Tout cela est derrière nous. A présent, partageons-nous la tâche, et soyons tous acteurs.

1/ La mairie de Brusque

Le Conseil municipal est aujourd'hui au complet. Il appartient à la mairie de proclamer officiellement (par le biais d'une délibération) :

- a) qu'elle entend maintenir son EHPAD à Brusque, avec les 30 lits qui lui sont attribués,
- b) qu'elle sollicite une révision complète du devenir de cet EHPAD, qu'elle engage une démarche de coopération avec la com'com', les élus départementaux et l'agence régionale de santé.

2/ Les choix urgents pour lancer le projet

a) la situation géographique du nouvel EHPAD ou la restauration de l'actuel : encore une décision concernant la mairie.

Ne pas balayer sans examen le choix précédemment évoqué : la mise à profit de la partie est de l'ancien pensionnat St-Thomas. Cet emplacement conjugué plusieurs avantages :

- le foncier appartient à la commune,
- la partie construite est plus récente,
- le terrain est en hauteur (pas d'inondations) et comporte un vaste espace plan,
- il est facile d'y aménager un accès véhicules et un accès piétons à partir de la route centrale,

- il existe déjà un parc à voitures près de la route,
- les travaux pourraient avoir lieu sans déplacer les pensionnaires de l'EHPAD actuel,
- les activités existantes, situées dans la partie ancienne, pourraient se poursuivre sans inconvénient,
- les pensionnaires valides pourraient avoir un accès piétonnier au village, comme c'est le cas actuellement.

Si cet emplacement ne convient pas à la commune, elle doit en proposer un autre, en motivant son choix.

3/ Le statut du futur établissement

- gestion associative ou communale ? Quelle est la meilleure formule ?

Si la gestion est communale, la mairie doit pouvoir compter sur l'aide technique et financière de la com'com'. On peut aussi envisager une gestion intercommunale : dans le meilleur des cas, elle impliquerait les 23 communes. Ou bien seulement les communes de l'ancien canton de Camarès.

Pour ma part, la réponse que donnera la com'com' à cette proposition impliquera mon appréciation sur l'utilité ou l'inutilité d'y adhérer. Si la com'com', en effet, refuse de défendre les services sociaux du territoire, on peut légitimement s'interroger sur son esprit de solidarité. Nul besoin de se mettre ensemble pour continuer à agir chacun pour soi. Rappelez-vous ce que je vous ai dit à plusieurs reprises : « il ne faut jamais se marier sans amour ».

Dans le cas où serait envisagée une gestion associative, le noyau pourrait être constitué de membres de l'association « Tous pour un EHPAD à Brusque » : c'est le nom officiel.

Tout cela demande un examen attentif, et une décision concertée.

Le projet architectural

Etape obligatoire, et urgente. Il faudra en prévoir le financement. Que le maître d'ouvrage soit l'association ou la commune, il aura besoin de ressources. La com'com' doit être partie prenante, en inscrivant l'EHPAD de Brusque comme sa priorité n° 1.

Les pistes de financement

Comme détaillé dans les documents précédents, (journal de septembre 2024 et texte « une ardente obligation »), les financements suggérés doivent être mis en œuvre dès le budget 2025. Selon les besoins du moment, ils peuvent être affectés :

- aux frais d'architecte,
- au financement du maintien de l'ouverture de l'EHPAD actuel pendant la construction du nouveau
- enfin, convertis en une aide annuelle au remboursement de l'emprunt pour la construction du nouvel EHPAD.

Je précise que les montants indiqués sont estimés de façon minimaliste, et ne représentent pas la totalité des charges.

Autres pistes

Aussi faudra-t-il trouver d'autres ressources. A ce jour, j'en vois deux :

a) la première est évidente : c'est d'obtenir de nos partenaires naturels que sont la com'com' et le département une aide significative :

- de la com'com' : elle doit reconsidérer ses priorités, en différant d'autres projets qui sont plus « de confort » que de nécessité – à voir en réexaminant le projet de budget pour 2025. Car un budget qui ne respecterait pas cette exigence pourrait ne pas être voté,
- du Conseil départemental : nous demandons à nos Conseillers Monique Aliès et Christophe Laborie d'interpeller l'assemblée départementale, afin d'obtenir qu'Arnaud Viala revienne sur son évolution négative, et consente à aider la construction de ce nouvel EHPAD. Qu'il ne se laisse pas intoxiquer par le représentant de l'A.R.S., et ne répète pas après lui que ce type de modèle n'est pas viable. Cette opinion est nulle et non avenue : car il y a, en Aveyron, une majorité d'EHPAD à 30 lits, plus mal lotis que l'EHPAD actuel de Brusque.

D'ailleurs, en France, 85 % des EHPAD sont actuellement déficitaires, quels que soient leur taille et leur mode de gestion. Alors, quel est le modèle efficace ? Les gigantesques mouroirs d'Orpéa, où se rencontrent parfois tous les types de maltraitance ? Non ! La situation des EHPAD français est en train de devenir un scandale d'Etat. Ne tolérons pas cela chez nous !

b) la seconde piste m'a été inspirée par la population brusquoise, qui se propose de participer financièrement à la construction du nouvel EHPAD. Eh bien, chaque année, nous sommes sollicités pour le téléthon. D'accord ! Cette année, organisons chez nous un téléthon pour l'EHPAD ! Le jour dit, que chaque mairie de la com'com' tienne un bureau d'enregistrement des offrandes, et que l'Association ouvre un compte bancaire pour mettre en réserve les sommes promises. Même modestes, elles finiront par « ruisseler », comme dirait Macron.

L'action des citoyens

Mais un dossier si difficile a besoin d'appuis politiques. Je propose donc que chaque personne ou famille intéressée envoie une lettre manuscrite aux responsables concernés. Voici lesquels :

- pour le département : au président Arnaud Viala,
- pour le gouvernement : à Michel Barnier, premier ministre,
à Annie Genevard, ministre de l'Agriculture,
à Geneviève Darrieussecq, ministre de la santé
à Paul Christophe, ministre des solidarités,
de l'autonomie et de l'égalité entre les hommes et les femmes
à Carole Delga, présidente de la région Occitanie

Faites 7 photocopies de vos lettres. Pourquoi manuscrites ? Parce qu'à cette époque où tout le monde clique, souvent sans réfléchir, une lettre manuscrite a beaucoup plus de prix. Chaque destinataire doit recevoir 100 lettres. Le septième exemplaire est destiné à vos archives.

Pour ma part, j'y ajouterai un exemplaire pour le préfet, et pour François Bayrou, car la ministre de la santé appartient au MODEM, parti dont Bayrou est le chef.

LISTE DES ADRESSES

Monsieur Arnaud VIALA – Président du Conseil départemental- Cabinet
Hotel du département – 7 place Charles De Gaulle – 12000 RODEZ

Madame Carole DELGA – Présidente de la Région Occitanie – Cabinet
22 boulevard du Maréchal Juin 31406 TOULOUSE Cedex 9

Monsieur Michel BARNIER – Premier ministre – Cabinet – Hotel Matignon -
57 rue de Varennes – 75700 PARIS

Madame Annie GENEVARD – Ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt – Cabinet – 78 rue de Varennes – 75007 PARIS

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ – Ministre de la Santé et de l'accès aux soins – Cabinet – 14 Avenue Duquesne – 75350 PARIS

Monsieur Paul CHRISTOPHE – Ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes – Cabinet – 14 Avenue Duquesne – 75350 PARIS

Madame Carole DELGA – Présidente de la Région Occitanie – 22 boulevard du Maréchal Juin – 31406 TOULOUSE Cedex

***N.B.** Pourquoi la ministre de l'agriculture ? Parce que beaucoup de pensionnaires sont d'anciens agriculteurs. Pourquoi la précision « Cabinet » ? Pour s'assurer que le ministre sera informé de ce courrier.*

Mon Pays

*Au détour du chemin surgit mon village
Déjà on le devinait sous les nuages
A son parfum enivrant*

*Des montagnes descend le Thalys, ruisseau
Mince filet d'eau claire entre les genêts
Au clapotis chantant*

*A chaque saison dans la tranquille vallée
Par le buis, l'aubépine, le yèble, nature embaumée
Je te découvre grisant*

*Encaissé, niché dans cette contrée sauvage
Où il fait bon vivre paisible, heureux, et sage
Attendri comme un enfant*

*Ici, où le ciel est plus bleu, tout est silence
Seuls : l'oiseau, la biche des taillis qui s'élance
Ou l'insecte frémissant...*

*Sur cette nature rupestre, magnifique
Se dresse notre clocher, veilleur magique
Vers cet azur, se tendant...*

*Mon pays, cathédrale de troncs élancés
Par la poussière d'or des rayons traversés
Je t'aime comme un amant.*

Yolaine Vayssières